

Le projet d'établissement de notre lycée est axé sur l'amélioration des compétences linguistiques de nos élèves pour en faciliter l'insertion sur le marché du travail. Le LTP St Joseph l'Amandier a donc fait le choix depuis 2005 d'inscrire les mobilités européennes et internationales à son offre de stages professionnels et a obtenu en 2015 la charte Qualité Erasmus+ et en 2021 l'accréditation Erasmus pour la qualité des séjours proposés dans les pays de l'Union européenne. De plus, le label Bonne Pratique nous a été décerné par l'Agence Erasmus+ France Education/Formation. L'établissement a également obtenu en 2023 la charte ECHE, la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur.

Les mobilités sont financées par les bourses européennes, complétées par les bourses de mobilité de la région Nouvelle-Aquitaine. A ce jour, des centaines d'élèves ont déjà réalisé un stage dans l'une de nos destinations proposées : Malte, Allemagne (Hildesheim), Finlande (Helsinki, Turku, Saariselkä), Irlande (Dublin), Espagne (Vitoria-Gasteiz, Alcoy, Valence) et Royaume-Uni avant le Brexit (Manchester/Bury, Carmarthen).

Nos partenaires sur place, qui sont des écoles professionnelles, des centres de formation ou d'enseignement dispensant des formations identiques aux nôtres en hôtellerie-restauration, boulangerie-pâtisserie et esthétique, entretiennent un réseau d'établissements d'accueil qui se compose d'hôtels-restaurants, d'instituts d'esthétique, de spa et de boulangeries. Ils assurent l'encadrement, le suivi et l'évaluation des stagiaires sur place et organisent l'hébergement des élèves en famille.

Les classes éligibles au programme Erasmus+ sont les classes de Terminale Bac Pro, Terminale CAP, Mention complémentaire et BTS 1ère année qui comportent dans leur référentiel un stage professionnel obligatoire – Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) – d'une durée de 4 à 12 semaines.